



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

25 MAI 2023

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0872 220 733

Nom

(en entier) : P5

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Rue de la Briqueterie, Longuev. 6 Boîte B 1325 Chaumont-Gistoux

Objet de l'acte : Transfert de parts et démission

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des Associés
tenue au siège social en date du 27/09/2022.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Baudouin Moenaert.

Le président déclare et l'assemblée constate que tous les associés représentant la majorité du capital social sont présents ou représentés et qu'il n'est donc pas nécessaire de justifier des convocations à la réunion de ce jour, l'assemblée étant en nombre pour délibérer et voter valablement sur les divers points de l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 15h30 heures. Le président donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Transfert des parts
- Démission d'un administrateur

Actionnariat

Baudouin Moenaert détient 50 actions
Christian Musyck détient 50 actions

Délibérations-résolutions

Après discussion, l'assemblée à l'unanimité des voix:

Accepte la démission de Monsieur Christian Musyck de son poste d'administrateur à la date du 15 mai 2023.
Il lui est donné entière décharge pour son mandat à partir de ce jour.

Accepte le transfert des 50 actions détenues par christian Musyck à Baudouin Moenaert qui les accepte.

Nouvelle répartition des parts

Baudouin Moenaert détient 100 actions soit 100 %

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se clôture à 16h30

Baudouin Moenaert
Administrateur

Christian Musyck
Administrateur et actionnaire sortant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).